

APPEL A CANDIDATURE GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Régie Communale Autonome de Farciennes procédera prochainement au recrutement d'un(e) gestionnaire d'infrastructures sportives pour ses infrastructures sportives

Descriptif des fonctions

Sous l'autorité du Conseil d'administration et du Bureau Exécutif de la RCA, sa fonction consiste notamment à :

- Assurer et contrôler la gestion administrative et financière ainsi que le suivi des dossiers du centre sportif ;
- Participer à la rédaction et superviser le suivi des marchés publics ;
- Coordonner et organiser l'occupation des installations et des équipements, notamment en établissant le planning d'occupation et en assurant le suivi ;
- Organiser le contrôle d'accès et attribuer les laissez-passer ;
- Concevoir, préparer et animer des activités d'animation sportive ;
- Organiser, coordonner et contrôler le travail du personnel ;
- Superviser le fonctionnement des installations techniques ;
- Organiser et superviser l'entretien des installations et du matériel ;
- Veiller à la sécurité des personnes (personnel et utilisateurs), du matériel et des installations, en faisant respecter strictement le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que les règles et consignes de sécurité ;
- Assurer la promotion et la représentation du centre sportif ;
- Mettre en œuvre les objectifs définis par le Conseil d'administration et le Bureau Exécutif ;
- Etudier et mener à bien les dossiers soumis par le Conseil d'administration et le Bureau Exécutif ;
- Créer et maintenir de bonnes relations avec les utilisateurs (clubs ou individuels).
- Etre l'interface privilégiée avec les utilisateurs, les partenaires publics et privés ainsi que les fournisseurs.
- Veiller à l'animation du centre sportif au travers de projets et d'évènements spécifiques.
- Animer des réunions.
- Participer à des formations que le Conseil d'administration et le Bureau Exécutif jugeront nécessaires.
- Collaborer avec les différents services communaux.

Profil de compétences

- · Connaissances utiles en gestion et en administration ;
- · Connaissances utiles en droit, comptabilité, assurances et marketing ;
- · Connaissances utiles en matière de marchés publics ;
- · Connaissances des applications informatiques les plus courantes (traitement de texte, tableur, outils de communication et de recherche) ;
- · Maîtrise globale des lois, décrets et réglementations des infrastructures et pratiques sportives ;
- · Disponibilité et grande souplesse d'horaires ;
- · Sens des responsabilités ;
- · Esprit d'initiative ;
- Orienté actions & solutions ;
- Pro actif ;
- Autonome ;
- · Sens de l'organisation et de la négociation.

Diplômes requis

Vous disposez au minimum d'un diplôme de Bachelier.
Le brevet de « Gestionnaire d'infrastructures sportives » est exigé

Exigences particulières

- Etre titulaire d'un permis de conduire B et disposer d'un véhicule.
- La connaissance du milieu associatif local constitue également un atout.

Conditions d'admission

- 1) Etre Belge ou citoyen de l'Union Européenne
- 2) Etre de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques
- 3) Etre âgé(e) de 18 ans minimum
- 4) Régime de travail : temps-plein
- 5) Heures/sem : 38h
- 6) Type : contractuel à durée indéterminée

Candidature

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard pour le **14/10/2021** au Président Ozcan Nizam par mail : ozcannizam6240@hotmail.com ou par courrier : RCAAF – Rue de la Liberté 40 – 6240 Farciennes